

DEMANDE D'ALLOCATIONS DE MATERNITÉ POUR TRAVAILLEUSES INDÉPENDANTES

IDENTIFICATION DE LA TITULAIRE

Prénom et nom :

NISS : □□□□□□ □□□ □□

DÉCLARATION DE MATERNITÉ

Vous trouverez ci-joint une déclaration de mon médecin traitant mentionnant la date présumée de mon accouchement (confirmez ici la date présumée de l'accouchement) et précisant qu'il s'agit / ne s'agit pas (biffez ce qui ne convient pas) d'une naissance multiple.

PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ OBLIGATOIRE

Sur base de ma date présumée d'accouchement,

- ma période obligatoire de repos de maternité commence le :... (indiquez ici la date qui précède de 7 jours la date présumée de l'accouchement) ;
- ma période obligatoire de repos de maternité se termine le : (indiquez ici la date = le quatorzième jour, à compter de la date présumée de l'accouchement).

PÉRIODE DE REPOS PRÉNATAL FACULTATIF

(Cochez ce qui vous concerne.)

Je NE prends PAS de repos prénatal facultatif. (Complétez le document "PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - annexe 1" et joignez-le à cette déclaration.)

Je prends une semaine de repos prénatal facultatif, qui précède immédiatement la date de début de ma période de repos de maternité obligatoire. Pendant cette semaine :

je n'exerce aucune activité. (Complétez le document "PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - annexe 2" et joignez-le à cette déclaration.)

j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante et je n'exerce aucune autre activité professionnelle. (Complétez le document "PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - annexe 3 et joignez-le à cette déclaration.)

Je prends deux semaines de repos prénatal facultatif, qui précèdent immédiatement la date de début de ma période de repos de maternité obligatoire.

La première semaine, j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante et je n'exerce aucune autre activité professionnelle. La deuxième semaine, je cesse complètement mes activités. (Complétez le document "PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - annexe 4" et joignez-le à cette déclaration.)

La première semaine, je cesse complètement mes activités. La deuxième semaine, j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante et je n'exerce aucune autre activité professionnelle. (Complétez le document "PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - annexe 4 et joignez-le à cette déclaration.)

Les deux semaines, j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante et je n'exerce aucune autre activité professionnelle. (Complétez le document " PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - annexe 5 et joignez-le à cette déclaration.)

Les deux semaines, je cesse complètement mes activités. (Complétez le document " PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - annexe 6" et joignez-le à cette déclaration.)

PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - ANNEXE 1

IDENTIFICATION DE LA TITULAIRE

Prénom et nom :

NISS : □□□□□□ □□□ □□

(Cochez ce qui vous concerne.)

Je NE prends PAS de repos postnatal facultatif. *(Signez cette annexe au verso)*

OU

Il ne s'agit pas d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif.

Je prends au maximum 9 semaines de repos de maternité facultatif au cours desquelles je cesse complètement mes activités. *(Complétez le tableau ci-dessous et signez au verso.)*

Je recours à la possibilité de convertir, au minimum, une semaine de repos de maternité facultatif en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. Je peux le faire pour chacune des 9 semaines prévues, de telle sorte que je puisse prendre au maximum 18 semaines de repos de maternité facultatif, au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

OU

Il s'agit d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif.

Je prends au maximum 10 semaines de repos de maternité facultatif au cours desquelles je cesse complètement mes activités. *(Complétez le tableau ci-dessous et signez au verso.)*

Je recours à la possibilité de convertir au minimum une semaine de repos de maternité facultatif en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. Je peux le faire pour chacune des 10 semaines prévues, de telle sorte que je puisse prendre 20 semaines de repos de maternité facultatif au maximum, au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

Je prends les semaines suivantes (en les répartissant) sur une période de 38 semaines qui commence à la date de l'accouchement. Pendant ces semaines, je cesse complètement mes activités :	
Semaine 1 : du.....au.....	Semaine 6 : du.....au...
Semaine 2 : du.....au...	Semaine 7 : du.....au...
Semaine 3 : du.....au...	Semaine 8 : du.....au...
Semaine 4 : du.....au...	Semaine 9 : du.....au
Semaine 5 : du.....au...	Semaine 10 : (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au...

Je prends les semaines suivantes (en les répartissant) sur une période de 38 semaines qui commence à la date de l'accouchement. Au cours d'une de ces semaines au minimum, j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante :			
	Total*		Total *
Semaine 1 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 11 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 2 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 12 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 3 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 13 : du.....au... Mi-temps / temps plein	
Semaine 4 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 14 : du.....au... Mi-temps / temps plein	
Semaine 5 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 15 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 6 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 16 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 7 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 17 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 8 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 18 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 9 : du.....au Mi-temps / temps plein		Semaine 19 : (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 10 : du au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 20 : (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au..... Mi-temps / temps plein	

* Additionnez dans cette colonne le nombre de semaines indiquées :

- une semaine à temps plein compte pour 1, une semaine à mi-temps pour 0,5.
- Le total ne peut jamais dépasser 9 (10 en cas de naissance multiple).

Par la présente, je déclare à nouveau explicitement qu'en choisissant des semaines de repos complet, je cesserai COMPLETEMENT TOUTES mes activités et qu'en choisissant des semaines à mi-temps, j'exercerai AU MAXIMUM à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante et que je n'exercerai aucune autre activité professionnelle.

Je m'engage à fournir au plus vite à ma mutualité l'extrait d'acte de naissance (ou un certificat médical qui confirme l'accouchement).

Remarque : si les semaines programmées, sur base de la date de naissance, ne sont légalement pas applicables (accouchement prématuré ou tardif), la mutualité prendra contact avec vous.

J'avertirai au préalable ma mutualité de tout changement intervenant dans le calendrier que j'ai rempli.

Date :

Signature :

Votre mutualité vous demande ces données pour l'exécution de l'assurance indemnités et de l'assurance maternité en faveur des travailleurs indépendants et des conjoints aidants (arrêté royal du 20 juillet 1971).

En application de la loi du 8 décembre 1992 (protection de la vie privée), vous avez le droit de consulter et de rectifier vos données personnelles. Si vous voulez faire usage de ce droit, vous devez vous adresser par écrit à votre mutualité. Pour de plus amples informations concernant le traitement de ces données, vous pouvez vous adresser à la Commission pour la protection de la vie privée (loi du 8 décembre 1992).

PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - ANNEXE 2

IDENTIFICATION DE LA TITULAIRE

Prénom et nom :

NISS : □□□□□□ □□□ □□

(Cochez ce qui vous concerne.)

Je **NE** prends **PAS** de repos postnatal facultatif. *(Indiquez à la première ligne du tableau ci-dessous la période au cours de laquelle vous avez pris votre repos prénatal facultatif et signez au verso.)*

OU

Il ne s'agit pas d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif.

Je prends au maximum 9 semaines de repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble) au cours desquelles je cesse complètement mes activités. *(Complétez le tableau ci-dessous et signez au verso.)*

Je recours à la possibilité de convertir, au minimum, une semaine de repos postnatal facultatif en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. Je peux le faire pour chacune des 9 semaines prévues, de telle sorte que je puisse prendre au maximum 18 semaines de repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble), au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

OU

Il s'agit d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif.

Je prends au maximum 10 semaines de repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble) au cours desquelles je cesse complètement mes activités. *(Complétez le tableau ci-dessous et signez au verso.)*

Je recours à la possibilité de convertir au minimum une semaine de repos de maternité facultatif en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. Je peux le faire pour chacune des 10 semaines prévues, de telle sorte que je puisse prendre au maximum 20 semaines de repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble), au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

Semaine 1 , qui précède immédiatement la date de début de ma période de repos de maternité obligatoire au cours de laquelle je cesse complètement mes activités : duau	
Je prends les semaines suivantes (en les répartissant) sur une période de 38 semaines qui commence à la date de l'accouchement. Je cesse complètement mes activités :	
Semaine 2 : du.....au...	Semaine 7 : du.....au...
Semaine 3 : du.....au...	Semaine 8 : du.....au...
Semaine 4 : du.....au...	Semaine 9 : du.....au.....
Semaine 5 : du.....au...	Semaine 10 : (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au.....
Semaine 6 : du.....au...	

Semaine 1 , qui précède immédiatement la date de début de ma période de repos de maternité obligatoire au cours de laquelle je cesse complètement mes activités : du au		Total*
		1
Je prends les semaines suivantes (en les répartissant) sur une période de 38 semaines qui commence à la date de l'accouchement. Au cours d'une de ces semaines au minimum, j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante :		
	Total*	Total*
Semaine 2 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 11 : du.....au.... Mi-temps / temps plein
Semaine 3 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 12 : du.....au..... Mi-temps / temps plein
Semaine 4 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 13 : du.....au... Mi-temps / temps plein
Semaine 5 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 14 : du.....au... Mi-temps / temps plein
Semaine 6 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 15 : du.....au... Mi-temps / temps plein
Semaine 7 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 16 : du.....au..... Mi-temps / temps plein
Semaine 8 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 17 : du.....au..... Mi-temps / temps plein
Semaine 9 : du.....au Mi-temps / temps plein		Semaine 18 : (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au.... Mi-temps / temps plein
Semaine 10 : du au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 19 : (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au.... Mi-temps / temps plein

* *Additionnez dans cette colonne le nombre de semaines indiquées :*

- Une semaine à temps plein compte pour 1, une semaine à mi-temps pour 0,5.
- Le total ne peut jamais dépasser 9 (10 en cas de naissance multiple). N'oubliez pas de compter aussi le nombre indiqué en gras à la première ligne (repos prénatal facultatif) !

Par la présente, je déclare à nouveau explicitement qu'en choisissant des semaines de repos complet, je cesserai COMPLETEMENT TOUTES mes activités et qu'en choisissant des semaines à mi-temps, j'exercerai AU MAXIMUM à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante et que je n'exercerai aucune autre activité professionnelle.

Je m'engage à fournir au plus vite à ma mutualité l'extrait d'acte de naissance (ou un certificat médical qui confirme l'accouchement).

Remarque : si les semaines programmées, sur base de la date de naissance, ne sont légalement pas applicables (accouchement prématuré ou tardif), la mutualité prendra contact avec vous.

J'avertirai au préalable ma mutualité de tout changement intervenant dans le calendrier que j'ai rempli.

Date :

Signature :

Votre mutualité vous demande ces données pour l'exécution de l'assurance indemnités et de l'assurance maternité en faveur des travailleurs indépendants et des conjoints aidants (arrêté royal du 20 juillet 1971).

En application de la loi du 8 décembre 1992 (protection de la vie privée), vous avez le droit de consulter et de rectifier vos données personnelles. Si vous voulez faire usage de ce droit, vous devez vous adresser par écrit à votre mutualité. Pour de plus amples informations concernant le traitement de ces données, vous pouvez vous adresser à la Commission pour la protection de la vie privée (loi du 8 décembre 1992).

PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - ANNEXE 3

IDENTIFICATION DE LA TITULAIRE

Prénom et nom :

NISS : □□□□□□ □□□ □□

(Cochez ce qui vous concerne.)

Je NE prends PAS de repos postnatal facultatif. *(Indiquez à la première ligne du tableau au verso la période au cours de laquelle vous avez pris votre repos prénatal facultatif et signez.)*

OU

Il ne s'agit pas d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif. Au total, mon repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble) peut durer 9 semaines au maximum au cours desquelles je cesse complètement mes activités. Chacune de ces semaines peut être convertie en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante, pour ainsi arriver à un maximum de 18 semaines. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

OU

Il s'agit d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif. Au total, mon repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble) peut durer 10 semaines au maximum au cours desquelles je cesse complètement mes activités. Chacune de ces semaines peut être convertie en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante, pour ainsi arriver à un maximum de 20 semaines. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

Semaine 1 , qui précède immédiatement la date de début de ma période de repos de maternité obligatoire au cours de laquelle je poursuis à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante : duau		Total*	0,5
Je prends les semaines suivantes (en les répartissant) sur une période de 38 semaines qui commence à la date de l'accouchement.			
	Total*		Total*
Semaine 2 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 12 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 3 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 13 : du.....au... Mi-temps / temps plein	
Semaine 4 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 14 : du.....au... Mi-temps / temps plein	
Semaine 5 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 15 : du.....au... Mi-temps / temps plein	
Semaine 6 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 16 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 7 : du.....au... Mi-temps / temps plein		Semaine 17 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 8 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 18 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 9 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 19 (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 10 : du au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 20 (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 11 : du.....au..... Mi-temps / temps plein			

* Additionnez dans cette colonne le nombre de semaines indiquées :

- Une semaine à temps plein compte pour 1, une semaine à mi-temps pour 0,5.
- Le total ne peut jamais dépasser 9 (10 en cas de naissance multiple). N'oubliez pas de compter aussi le nombre indiqué en gras à la première ligne (repos prénatal facultatif) !

Par la présente, je déclare à nouveau explicitement qu'en choisissant des semaines de repos complet, je cesserai COMPLETEMENT TOUTES mes activités et qu'en choisissant des semaines à mi-temps, j'exercerai AU MAXIMUM à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante et que je n'exercerai aucune autre activité professionnelle.

Je m'engage à fournir au plus vite à ma mutualité l'extrait d'acte de naissance (ou un certificat médical qui confirme l'accouchement).

Remarque : si les semaines programmées, sur base de la date de naissance, ne sont légalement pas applicables (accouchement prématuré ou tardif), la mutualité prendra contact avec vous.

J'avertirai au préalable ma mutualité de tout changement intervenant dans le calendrier que j'ai rempli.

Date :

Signature :

Votre mutualité vous demande ces données pour l'exécution de l'assurance indemnités et de l'assurance maternité en faveur des travailleurs indépendants et des conjoints aidants (arrêté royal du 20 juillet 1971).

En application de la loi du 8 décembre 1992 (protection de la vie privée), vous avez le droit de consulter et de rectifier vos données personnelles. Si vous voulez faire usage de ce droit, vous devez vous adresser par écrit à votre mutualité. Pour de plus amples informations concernant le traitement de ces données, vous pouvez vous adresser à la Commission pour la protection de la vie privée (loi du 8 décembre 1992).

PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - ANNEXE 4

IDENTIFICATION DE LA TITULAIRE

Prénom et nom :

NISS : □□□□□□ □□□ □□

(Cochez ce qui vous concerne.)

Je NE prends PAS de repos postnatal facultatif. *(Complétez à la première ligne du tableau au verso la période au cours de laquelle vous avez pris votre repos prénatal facultatif et signez.)*

OU

Il ne s'agit pas d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif. Au total, mon repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble) peut durer 9 semaines au maximum au cours desquelles je cesse complètement mes activités. Chacune de ces semaines peut être convertie en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante, pour ainsi arriver à un maximum de 18 semaines. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

OU

Il s'agit d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif. Au total, mon repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble) peut durer 10 semaines au maximum au cours desquelles je cesse complètement mes activités. Chacune de ces semaines peut être convertie en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante, pour ainsi arriver à un maximum de 20 semaines. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

Au cours des deux semaines (semaine 1 + semaine 2) précédant immédiatement la date de début de ma période de repos de maternité obligatoire : <ul style="list-style-type: none"> je cesse complètement mes activités la semaine suivante : du au j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante la semaine suivante : du au 		Total*	1,5
Je prends les semaines suivantes (en les répartissant) sur une période de 38 semaines qui commence à la date de l'accouchement :			
	Total*		Total*
Semaine 3 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 12 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 4 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 13 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 5 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 14 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 6 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 15 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 7 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 16 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 8 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 17 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 9 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 18 : (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 10 : du..... au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 19 : (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 11 : du.....au..... Mi-temps / temps plein			

* Additionnez dans cette colonne le nombre de semaines indiquées :

- une semaine à temps plein compte pour 1, une semaine à mi-temps pour 0,5.
- Le total ne peut jamais dépasser 9 (10 en cas de naissance multiple). N'oubliez pas de compter aussi le nombre indiqué en gras à la première ligne (repos prénatal facultatif) !

Par la présente, je déclare à nouveau explicitement qu'en choisissant des semaines de repos complet, je cesserai COMPLETEMENT TOUTES mes activités et qu'en choisissant des semaines à mi-temps, j'exercerai AU MAXIMUM à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante et que je n'exercerai aucune autre activité professionnelle.

Je m'engage à fournir au plus vite à ma mutualité l'extrait d'acte de naissance (ou un certificat médical qui confirme l'accouchement).

Remarque : si les semaines programmées, sur base de la date de naissance, ne sont légalement pas applicables (accouchement prématuré ou tardif), la mutualité prendra contact avec vous.

J'avertirai au préalable ma mutualité de tout changement intervenant dans le calendrier que j'ai rempli.

Date :

Signature :

Votre mutualité vous demande ces données pour l'exécution de l'assurance indemnités et de l'assurance maternité en faveur des travailleurs indépendants et des conjoints aidants (arrêté royal du 20 juillet 1971).

En application de la loi du 8 décembre 1992 (protection de la vie privée), vous avez le droit de consulter et de rectifier vos données personnelles. Si vous voulez faire usage de ce droit, vous devez vous adresser par écrit à votre mutualité. Pour de plus amples informations concernant le traitement de ces données, vous pouvez vous adresser à la Commission pour la protection de la vie privée (loi du 8 décembre 1992).

PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - ANNEXE 5

IDENTIFICATION DE LA TITULAIRE

Prénom et nom :

NISS : □□□□□□ □□□ □□

(Cochez ce qui vous concerne.)

Je NE prends PAS de repos postnatal facultatif. *(Complétez à la première ligne du tableau au verso la période au cours de laquelle vous avez pris votre repos prénatal facultatif et signez.)*

OU

Il ne s'agit pas d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif. Au total, mon repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble) peut durer 9 semaines au maximum au cours desquelles je cesse complètement mes activités. Chacune de ces semaines peut être convertie en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante, pour ainsi arriver à un maximum de 18 semaines. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

OU

Il s'agit d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif. Au total, mon repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble) peut durer 10 semaines au maximum au cours desquelles je cesse complètement mes activités. Chacune de ces semaines peut être convertie en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante, pour ainsi arriver à un maximum de 20 semaines. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

Deux semaines (semaine 1 + semaine 2), précédant immédiatement la date de début de ma période de repos de maternité obligatoire au cours de laquelle j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante : duau (semaine 1) et du au (semaine 2)		Total*	1
Je prends les semaines suivantes (en les répartissant) sur une période de 38 semaines qui commence à la date de l'accouchement.			
	Total*		Total*
Semaine 3 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 12 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 4 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 13 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 5 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 14 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 6 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 15 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 7 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 16 : du..... au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 8 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 17 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 9 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 18 : du..... au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 10 : du..... au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 19 (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 11 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 20 (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au..... Mi-temps / temps plein	

* Additionnez dans cette colonne le nombre de semaines indiquées :

- une semaine à temps plein compte pour 1, une semaine à mi-temps pour 0,5.
- Le total ne peut jamais dépasser 9 (10 en cas de naissance multiple). N'oubliez pas de compter aussi le nombre indiqué en gras à la première ligne (repos prénatal facultatif) !

Par la présente, je déclare à nouveau explicitement qu'en choisissant des semaines de repos complet, je cesserai COMPLETEMENT TOUTES mes activités et qu'en choisissant des semaines à mi-temps, j'exercerai AU MAXIMUM à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante et que je n'exercerai aucune autre activité professionnelle.

Je m'engage à fournir au plus vite à ma mutualité l'extrait d'acte de naissance (ou un certificat médical qui confirme l'accouchement).

Remarque : si les semaines programmées, sur base de la date de naissance, ne sont légalement pas applicables (accouchement prématuré ou tardif), la mutualité prendra contact avec vous.

J'avertirai au préalable ma mutualité de tout changement intervenant dans le calendrier que j'ai rempli.

Date :

Signature :

Votre mutualité vous demande ces données pour l'exécution de l'assurance indemnités et de l'assurance maternité en faveur des travailleurs indépendants et des conjoints aidants (arrêté royal du 20 juillet 1971).

En application de la loi du 8 décembre 1992 (protection de la vie privée), vous avez le droit de consulter et de rectifier vos données personnelles. Si vous voulez faire usage de ce droit, vous devez vous adresser par écrit à votre mutualité. Pour de plus amples informations concernant le traitement de ces données, vous pouvez vous adresser à la Commission pour la protection de la vie privée (loi du 8 décembre 1992).

PÉRIODE DE REPOS DE MATERNITÉ FACULTATIF - ANNEXE 6

IDENTIFICATION DE LA TITULAIRE

Prénom et nom :

NISS : □□□□□□ □□□ □□

(Cochez ce qui vous concerne.)

Je NE prends PAS de repos postnatal facultatif. *(Complétez à la première ligne du tableau ci-dessous la période au cours de laquelle vous avez pris votre repos prénatal facultatif et signez au verso.)*

Il ne s'agit pas d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif.

Je prends au maximum 9 semaines de repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble) au cours desquelles je cesse complètement mes activités. *(Complétez le tableau ci-dessous et signez au verso.)*

Je recours à la possibilité de convertir au minimum une semaine de repos postnatal facultatif en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. Je peux le faire pour chacune des 9 semaines prévues, de telle sorte que je puisse prendre au maximum 18 semaines de repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble), au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

OU

Il s'agit d'une naissance multiple et je prends du repos postnatal facultatif.

Je prends au maximum 10 semaines de repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble) au cours desquelles je cesse complètement mes activités. *(Complétez le tableau ci-dessous et signez au verso.)*

Je recours à la possibilité de convertir au minimum une semaine de repos de maternité facultatif en maximum 2 semaines au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. Je peux le faire pour chacune des 10 semaines prévues, de telle sorte que je puisse prendre au maximum 20 semaines de repos de maternité facultatif (repos prénatal et repos postnatal ensemble), au cours desquelles j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante. *(Complétez le tableau au verso et signez.)*

Deux semaines (semaine 1 + semaine 2), précédant immédiatement la date de début de ma période de repos de maternité obligatoire au cours de laquelle je cesse complètement mes activités : duau (semaine 1) et du au (semaine 2)	
Je prends les semaines suivantes (en les répartissant) sur une période de 38 semaines qui commence à la date de l'accouchement. Je cesse complètement mes activités :	
Semaine 3 : du.....au.....	Semaine 7 : du.....au.....
Semaine 4 : du.....au.....	Semaine 8 : du.....au.....
Semaine 5 : du.....au.....	Semaine 9 : du.....au.....
Semaine 6 : du.....au.....	Semaine 10 : (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au.....

Deux semaines(semaine 1 + semaine 2), précédant immédiatement la date de début de ma période de repos de maternité obligatoire au cours de laquelle je cesse complètement mes activités : du au (semaine 1) et du au (semaine 2)		Total*	2
Je prends les semaines suivantes (en les répartissant) sur une période de 38 semaines qui commence à la date de l'accouchement. Au cours d'une de ces semaines au minimum, j'exerce à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante :			
	Total*		Total*
Semaine 3 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 11 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 4 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 12 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 5 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 13 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 6 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 14 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 7 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 15 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 8 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 16 : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 9 : du.....au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 17 (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au..... Mi-temps / temps plein	
Semaine 10 : du..... au..... Mi-temps / temps plein		Semaine 18 (uniquement en cas de naissance multiple) : du.....au..... Mi-temps / temps plein	

* Additionnez dans cette colonne le nombre de semaines indiquées :

- une semaine à temps plein compte pour 1, une semaine à mi-temps pour 0,5.
- Le total ne peut jamais dépasser 9 (10 en cas de naissance multiple). N'oubliez pas de compter aussi le nombre indiqué en gras à la première ligne (repos prénatal facultatif) !

Par la présente, je déclare à nouveau explicitement qu'en choisissant des semaines de repos complet, je cesserai COMPLETEMENT TOUTES mes activités et qu'en choisissant des semaines à mi-temps, j'exercerai AU MAXIMUM à mi-temps mes activités normales en tant que travailleuse indépendante et que je n'exercerai aucune autre activité professionnelle.

Je m'engage à fournir au plus vite à ma mutualité l'extrait d'acte de naissance (ou un certificat médical qui confirme l'accouchement).

Remarque : si les semaines programmées, sur base de la date de naissance, ne sont légalement pas applicables (accouchement prématuré ou tardif), la mutualité prendra contact avec vous.

J'avertirai au préalable ma mutualité de tout changement intervenant dans le calendrier que j'ai rempli.

Date :

Signature :

Votre mutualité vous demande ces données pour l'exécution de l'assurance indemnités et de l'assurance maternité en faveur des travailleurs indépendants et des conjoints aidants (arrêté royal du 20 juillet 1971).

En application de la loi du 8 décembre 1992 (protection de la vie privée), vous avez le droit de consulter et de rectifier vos données personnelles. Si vous voulez faire usage de ce droit, vous devez vous adresser par écrit à votre mutualité. Pour de plus amples informations concernant le traitement de ces données, vous pouvez vous adresser à la Commission pour la protection de la vie privée (loi du 8 décembre 1992).